

Source : <http://sortirdunucleaire.org/Du-6-au-9-aout-quatre-jours-d-actions-pour-que-la>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Du 6 au 9 août : quatre jours d'actions pour que la France signe le traité d'interdiction des armes nucléaires adopté par l'ONU**

3 août 2017

Du 6 au 9 août : quatre jours d'actions pour que la France signe le traité d'interdiction des armes nucléaires adopté par l'ONU

Communiqué de presse commun Réseau "Sortir du nucléaire", Abolition des armes nucléaires - Maison de Vigilance, Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire

À l'occasion de la commémoration des bombardements de Hiroshima et Nagasaki (6 et 9 août 1945), des jeûnes et des actions auront lieu partout en France — comme en Europe, en Afrique et aux États-Unis — pour exiger l'abolition des armes nucléaires et la signature par la France du traité d'interdiction des armes nucléaires adopté par l'ONU.

[> Voir la liste complète des actions](#)

Adopté par l'ONU le 7 juillet 2017 — par 122 États —, un Traité international interdit la possession d'arme nucléaire ! Il interdit aussi la menace de frappe atomique.

Ce traité sera ouvert à la signature en septembre 2017 et il entrera en vigueur dès lors que 50 États l'auront ratifié. La France a essayé d'empêcher son adoption, les autres pays nucléaires et leurs alliés aussi. Mais grâce à l'action de nombreux pays et des ONG, notamment regroupées dans la campagne ICAN (Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires), dès qu'il sera ratifié, il sera désormais interdit de fabriquer l'arme nucléaire, de la posséder, de l'utiliser ou de s'en servir comme menace ... Les victimes devront être secourues et les dégâts environnementaux réparés. Les États qui ont des armes nucléaires pourront adhérer au Traité dès lors qu'ils renoncent à une utilisation de ces armes et s'engagent sur un échéancier d'élimination irréversible.

À l'heure actuelle, plus de 15 000 bombes nucléaires sont en service dont plus de 2 000 en état d'alerte permanent. Cette menace d'apocalypse est dénoncée par plus des deux tiers des pays de la

planète. Avec le réchauffement climatique, c'est l'une des plus grandes menaces pour ce siècle. Par folie ou par accident, le déclenchement d'une explosion nucléaire dévastatrice reste possible à tout moment.

Bien que signataire du Traité de non-prolifération, la France possède toujours 300 ogives nucléaires et continue à entretenir et « moderniser » son armement. Chaque année, l'arsenal nucléaire engloutit près de 4 milliards d'euros. À partir de 2020, ce seront plus de 6,5 milliards d'euros qui seront « gaspillés » pour renouveler cet arsenal atomique plus inutile que jamais au regard des enjeux de sécurité (par exemple, aucune bombe n'empêchera le passage à l'acte d'un terroriste !).



Dans le monde entier, les 6 et 9 août seront commémorés par les partisans du désarmement nucléaire. Partout en France, à l'appel du Réseau "Sortir du nucléaire" et du collectif « Abolition des armes nucléaires - Maison de Vigilance », des citoyens s'engageront pour 4 jours de jeûne-action.

À Paris, les jeûneurs, présents sur la Place de la République, multiplieront les actions, concerts et conférences.

Plusieurs autres jeûne-actions se tiendront à proximité de lieux liés à l'arme nucléaire :

- à Bordeaux (près du Barp, où est testé le laser Mégajoule),
- à Dijon (près de Valduc, centre d'entretien et de modernisation des bombes nucléaires françaises et britanniques),
- à La Hague (où sont stockés les déchets issus du démantèlement de l'arsenal militaire),
- à Brest-Île Longue (où sont stationnés les sous-marins nucléaires français),
- à Montpellier (près d'Istres, où sont basés les avions Rafale de la force nucléaire aéroportée),
- à Tours (près du centre de recherche sur les armes nucléaires du CEA Le Ripault)
- À Saintes, les partisans de l'abolition des armes nucléaires, solidaires des jeûneurs, ont choisi de ne pas rallumer du 6 au 9 août 2017, comme chaque année depuis 2001, la Flamme du Désarmement nucléaire. Elle restera en berne pour protester contre le refus de la France de participer au désarmement nucléaire. Le 2 août, une délégation a été reçue à la sous-préfecture de Saintes et y a remis une lettre expliquant ce geste au Président de la République.

Ensemble, exigeons le désarmement nucléaire !

Pour en savoir plus : <http://www.sortirdunucleaire.org/Abolition-des-armes-nucleaires>

- ▶ Télécharger le dossier de presse :



- ▶ Voir la liste complète des actions : http://www.sortirdunucleaire.org/Agenda?id_mot=209

Contacts presse :

- Pour le Réseau "Sortir du nucléaire" :
Mélisande Seyzériat (coordinatrice des groupes et actions), à Paris - 07 60 15 01 23
- Pour Abolition des armes nucléaires - Maison de Vigilance :
Patrice Bouveret - 06 30 55 07 09
Dominique Lalanne - 06 32 71 69 90
- Pour ACDN :
Jean-Marie Matagne 06 73 50 76 61
Aude Labat 06 20 35 58 48

Contacts pour les actions en région :

À Dijon : Jean-Marc Convers - 06 14 24 86 96
À l'île Longue : Anne Le Henaff - 06 37 63 88 95
À Tours : Marie-Claude Thibaud - 06 71 60 05 46
À Brest, Nicole Rizzoni : 06 82 91 25 89
À Cherbourg-La Hague : Jean-Sébastien Hederer : 06 69 56 21 49
À Bordeaux : Dominique Baude 06 89 23 25 35
À Montpellier : Didier Latorre 06 38 81 98 06